ouest france

Septembre 2020

Le Courrier de l'ouest

SAINT LEGER SOUS CHOLET

SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET

Basket : Deborah Guichon remplace Yannis Blaiteau

Deborah Guichon est la première femme à présider le club de l'ESSL basket.

Comme il le laissait entendre depuis quelques mois, Yannis Blaiteau a annoncé son intention de mettre un terme à la présidence de l'ESSL basket à l'issue de l'assemblée générale qui s'est déroulée jeudi 27 août. Deborah Guichon lui succède. Elle devient la première femme présidente du club. Yannis Blaiteau accepte la vice-présidence pour l'accompagner dans sa tâche.

Au terme d'une saison spéciale, en raison de la pandémie de Covid 19, le président Yannis Blaiteau s'est montré plutôt satisfait des résultats sportifs et des manifestations festives qui ont pu se dérouler. Il a notamment rappelé la soirée du club, en novembre 2019, qui a marqué les 30 ans d'existence de l'ESSL basket. Au niveau des regrets, le président a évoqué l'annulation, pour cause de crise sanitaire, des demi-finales de la coupe et du challenge de l'Anjou des jeunes dont l'organisation avait été confiée au club. « *Ce ne devrait être que partie remise. Le comité nous a invités à déposer une nouvelle demande pour cette saison. J'ai bon espoir qu'elle aboutisse* ».

La nouvelle présidente Deborah Guichon et le président sortant Yannis Blaiteau, assis, et derrière eux les membres de l'équipe dirigeante

Pour la saison 2020-2021, la soirée du club est prévue samedi 10 avril 2021. L'équipe dirigeante aimerait voir de nouveaux parents s'investir dans l'organisation des temps forts. Côté sportif, le maintien sera l'objectif prioritaire pour l'équipe 1 de seniors filles avec un nouveau bon parcours en coupe des Pays de la Loire. Le cap souhaité pour l'équipe 2 des filles et l'équipe 1 des garçons est la montée en division Pré Régionale. Chez les jeunes, les U18 filles ont de nouveau les moyens de lutter pour le titre départemental et de faire un long parcours en coupe de l'Anjou. Du côté de l'école de basket, pour continuer sur la lancée de la saison passée, des portes ouvertes sont programmées les samedis 19 et 26 septembre pour les enfants nés en 2014 et 2015. Pour ceux nés en 2012 et 2013, elles se dérouleront les mercredis 9, 16 et 23 septembre.

Le Courrier de l'ouest

01 Septembre 2020

Déborah Guichon à la présidence du basket

L'ensemble des membres du bureau. Yannis Blaiteau (assis), président sortant, accompagnera Déborah Guichon (à gauche), nouvelle présidente, en tant que vice-président.

| PHOTO : OUEST-FRANCE

Déborah Guichon prend la suite de Yannis Blaiteau à la présidence de l'Entente sportive saint-légeoise (ESSL) basket. Une première dans l'histoire du club, jusqu'à présent dirigé par des hommes !

« Je suis motivée. C'est un beau projet que de continuer à faire vivre ce club, assure la nouvelle présidente, qui **espère que l'année sportive sera complète, avec de bons résultats, des finances qui se portent mieux, et que le club réussisse à fédérer des bénévoles pour le soutenir et le faire vivre. »**

Dans son rapport moral, le président sortant préconise davantage d'implication des parents, appelant à réfléchir à la création d'une commission bénévole pour ceux qui ne souhaiteraient pas intégrer le bureau.

Il brosse néanmoins **« une bonne année sportive, malgré une saison blanche sans montée ni descente, mais avec des résultats positifs durant la première phase ».**

Il pointe aussi l'apport des nouveaux logo et site internet, et la qualité des entraînements d'Allaa Kharbouche qui ont permis une bonne progression chez les jeunes. L'association un adulte – un jeune à l'arbitrage donne satisfaction. Elle est donc reconduite, comme l'intégration des jeunes aux seniors.

Restant vice-président, Yannis Blaiteau mise aussi beaucoup sur l'école de basket : **« C'est la base de la pyramide, il faut qu'elle soit fournie. »** Pour la promouvoir, des portes ouvertes auront lieu en septembre pour les U7, U9 et U11.

Enfin, outre le changement de présidence, le bureau enregistre le départ de Patricia Belouard, et l'arrivée d'Aurélien Rafflegeau.

Adressant une pluie de remerciements, notamment à ceux qui l'ont précédé ou l'ont accompagné, Yannis Blaiteau souligne que **« ces quatre années, très enrichissantes humainement, m'ont apporté beaucoup de satisfaction ».**

ouest france

01 Septembre 2020

Le doublé de Thibault Paumard

Déjà vainqueur de l'épreuve phare de 98,6 km l'an dernier, Thibault Paumard de l'UC Cholet a récidivé dimanche. Son coéquipier Valentin Brammoullé a fini juste derrière lui.

Un temps idéal pour la pratique du cyclisme, un beau plateau d'engagés et un nombreux public : tous les ingrédients étaient réunis pour que, dimanche, la deuxième journée des courses organisées par le club de Saint-Léger cyclisme soit couronnée de succès.

Dès 13 h, 48 coureurs de D3- D4 et 81 de D1-D2 se sont élancés sur la ligne de départ. Au terme des 58 km réservés aux coureurs de D3-D4, Cédric Gaüthier (SCO cyclisme Angers) s'est imposé. Il faut noter la belle septième place de Laurent Marcotte, licencié au club organisateur. Chez les D1-D2, sur un parcours de 69,6 km, la victoire est revenue à Benoit Douet (Beaupréau VS).

Une moyenne supérieure à 40 km/h sur près de 100 km

A 15 h 30, 161 coureurs ont pris le départ des 98,6 km, l'épreuve phare de la journée réservée aux catégories 3 + j. « *Nous avons enregistré l'un des records du nombre d'engagés dans cette course depuis pas mal d'années* », s'enthousiasme Cédric Blanchard, membre du comité organisateur. La course a été très animée. Tout au long du parcours, les échappées se sont succédé. Au final, une vingtaine de coureurs ont lutté au sprint pour la victoire finale. Le junior et grand espoir du cyclisme, Valentin Brammoullé (UC Cholet), vainqueur la veille à Saint-Sigismond, a conduit son coéquipier Thibault Paumard vers la victoire et s'est adjugé la seconde place. Anthonin Touchard (UC Montgesnoise) se classe troisième.

De gauche à droite, Murielle Rideau, Valentin Bramoullé, Thibault Paumard, Anthonin Touchard et Claudia Tharreau, adjointe à la vie sociale, dimanche à l'issue de l'épreuve phare de 98,6 km.

Déjà vainqueur l'an dernier de cette course, Thibault Paumard récidive en bouclant le parcours à une moyenne supérieure à 40 km/h. Il faut noter la lourde chute du jeune Matthéo Bonneau (CC Ernée) lors du 12e tour. Se plaignant de vives douleurs à l'épaule, il a été transporté au centre hospitalier de Cholet par l'ambulance du centre de secours de Cholet. « *Nous avons vraiment eu une course animée et indécise jusqu'aux derniers mètres. C'est une belle récompense pour le travail réalisé par les organisateurs* », souligne la présidente Murielle Rideau.

Le Courrier de l'ouest

02 Septembre 2020

125 jeunes issus de 35 clubs au départ des courses

Le podium de la course des minimes lors de l'épreuve cycliste réservée aux jeunes organisée par le club de Saint-Léger cyclisme.

Samedi dernier, les courses réservées aux jeunes des catégories pré licenciés à minimes ont ouvert le week-end de compétitions cyclistes organisé par le club de Saint-Léger cyclisme. Il s'agissait de la première épreuve, réservée à ces catégories, organisée au niveau départemental depuis le début de l'année.

Malgré un ciel gris, 125 jeunes compétiteurs (70 au niveau des écoles de vélo et 55 minimes) issus de 35 clubs étaient présents. Leurs parents (ou familles) n'ont pour certains pas hésité à faire un long déplacement pour les accompagner (depuis le Morbihan, la Charente, la Charente-Maritime...).

Les jeunes de l'école de vélo saint-légeoise se sont distingués, notamment chez les poussins où Emilien Gélineau et Timéo Hayault finissent respectivement deuxième et troisième, la victoire revenant à Mathis Douet (Beaupréau VS). Dans cette même catégorie, Célia Gélineau, la cousine d'Emilien, termine première féminine.

Dans les autres catégories, les vainqueurs sont : Lucas Foulonneau (EC Montfauconnaise) en pré licenciés, Sabot Antoine (SCO cyclisme Angers) en pupilles, Chavanel Clément (AC Châtelleraudais) en benjamins et Hamon Similien (Erdre et Loire cycliste) en minimes.

Dans cette catégorie, les conditions de course ont été rendues difficiles par la pluie. « *Bien que désavantagés par une météo capricieuse, vous avez redoublé de courage pour terminer la course avec panache* » a souligné le speaker au moment de la remise des récompenses aux jeunes minimes.

Le Courrier de l'ouest

02 Septembre 2020

Laure Mary transmet sa passion pour la peinture

Saint-Léger-sous-Cholet — Artiste autodidacte, elle a exposé dans nombre de salons et galeries durant une quinzaine d'années. Depuis trois ans, elle se concentre sur la transmission.

Rencontre

Laure Mary donne des cours de peinture dans ce qu'elle appelle sa « **maison-atelier-galerie** », rue d'Anjou, à Saint-Léger-sous-Cholet. Un virage qu'elle a amorcé il y a trois ans, après avoir exposé ses toiles durant une quinzaine d'années dans de multiples galeries et salons régionaux, France et même en Espagne.

« **J'ai eu besoin de faire une pause et vivre de mon métier différemment. Partager et transmettre ma passion s'est imposé,** se souvient Laure. **J'ai vécu la solitude nécessaire à la création, mais les besoins d'échanges dans le quotidien, autres que ceux noués lors des vernissages, sont importants. Je reste artiste tout en transmettant.** »

Chacun sa sensibilité

Ses cours s'adressent aussi bien aux débutants qu'aux confirmés. Elle a fait le choix de n'accueillir que quatre élèves maximum par séance. « **Une spécificité qui permet un accompagnement personnalisé, presque un cours particulier, pour les guider au mieux.** »

Certains disciples ont un projet précis, d'autres font de la copie. « **Ça peut les inspirer. Cependant, j'essaie qu'ils mettent un peu d'eux dans la réalisation.** » Dans tous les cas, Laure fera en sorte de « **les amener à la création et à trouver l'écriture picturale qui leur convient** ».

Ce qui passe par la technique. « **C'est très important. C'est elle qui permet de s'exprimer, il faut qu'elle corresponde à la personne.** » Ainsi, elle forme tout autant à l'huile, l'acrylique, l'ajout de matière, des techniques mixtes, etc., suivant les sensibilités.

« L'alchimie de plein de choses »

Les premiers tableaux de Laure ont souvent fait référence aux femmes. « **Des créations d'inspiration impressionniste.** » Peut-être une réminiscence de son précédent métier (maquilleuse artistique), où elle évoluait dans un monde féminin.

Son style a ensuite évolué vers des choses plus contemporaines. Avec différentes périodes : « **Noir et blanc, rouge, avec de la couleur... On se laisse porter par l'inspiration du moment. C'est l'alchimie de plein de choses (musique, balade dans la nature, rencontres, etc.).** »

Aujourd'hui, elle s'inscrit dans la « **figuration contemporaine** ». Sa galerie, c'est son domicile ou chez les amateurs d'art pour présenter ses œuvres. « **Je peux aussi travailler sur commande. C'est un lien direct, sans intermédiaire.** »

Elle dispense des cours de deux à trois heures, les mardi et jeudi, éventuellement le mercredi matin selon la demande. Reprise prévue mardi 15 septembre.

Contact : 06 32 86 73 03 ; courriel à : marylaure@wanadoo.fr.

Laure Mary n'avait qu'une dizaine d'années lorsqu'elle s'est sentie attirée par la peinture. Elle ne savait pas, alors, qu'elle en ferait son métier. Autodidacte, elle donne des cours depuis trois ans aux initiés comme aux débutants. Huile, acrylique, travail sur matière, mixte... Autant de techniques qu'elle propose pour une écriture picturale. | PHOTO : OUEST-FRANCE

ouest france

02 Septembre 2020

Une rentrée placée sous le signe de la stabilité

L'année scolaire 2020-2021 s'annonce sous le signe de la stabilité à l'école privée Saint-Charles. Mardi, 131 élèves représentant 97 familles, un effectif identique à celui de l'an dernier, ont fait leur rentrée.

Les écoliers ont retrouvé une équipe enseignante qui n'a pas connu de changement par rapport à celle de l'année 2019-2020.

« On peut juste noter deux arrivées : celle d'Elise Blanchet qui assurera ma décharge de direction le jeudi et celle de Gwénaëlle Lucas qui complétera le 3/4 temps de Sabrina Bouchet le lundi », indique Katell Chouteau, la directrice. Pour cette première journée, dans le cadre du respect du protocole sanitaire, les parents et les enfants ont dû se séparer en arrivant à proximité de l'école.

Les jeunes écoliers sont ensuite entrés dans leur classe, accompagnés par leur enseignante. *« Nous allons nous efforcer de respecter la distanciation physique à l'intérieur des espaces clos. La désinfection quotidienne des locaux et l'aération restent d'actualité »*, précise la directrice. La rentrée est habituellement suivie de temps forts proposés par l'Association des parents d'élèves. La crise sanitaire ne permet pas leur déroulement cette année. Les membres de l'OGEC et ceux de l'APEL donnent rendez-vous aux parents à l'occasion de leur assemblée générale qui aura lieu le 9 octobre (sous réserve que le contexte sanitaire le permette).

Debout, de gauche à droite, Katell Chouteau, Céline Michenaud, Sophie Guineheux-Figureau, Peggy Chemineau, et Carine Retailleau. Accroupies, de gauche à droite, Sabrina Bouchet et Béatrice Ledan.

Le Courrier de l'ouest

03 Septembre 2020

SAINT-LEGER-SOUS-CHOLET

Effectifs en progression à l'école des Bois

Accroupie, à gauche, Servane Allain, la directrice, entourée de l'équipe enseignante et de celle des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM), derrière le billodrome financé par l'APE.

Mardi, 255 écoliers (158 en cours élémentaires et 97 en maternelle) ont fait leur rentrée à l'école publique des Bois. Les effectifs sont en légère progression (248 en septembre 2019).

An niveau de l'équipe enseignante, il y a une certaine stabilité. Le départ à la retraite de Béatrice Cesbron est compensé par les arrivées de Flavie Guilloteau et Stéphanie Fontaine qui assureront chacune un mi-temps. Il faut également noter l'arrivée de Mélina Frémont pour compléter le 80 % de Tatiana Pla. Contrairement aux années précédentes, pour respecter les consignes sanitaires, les enfants ne se sont pas regroupés en attendant l'appel de leur nom. Ils ont accédé directement dans les classes. « *Chaque classe dispose d'un accès extérieur. Nous l'utilisons d'ailleurs toute l'année pour l'entrée en classe le matin et la reprise des cours l'après-midi* », explique Servane Allain, la directrice.

Un billodrome dans la cour

Le protocole sanitaire a connu quelques assouplissements, notamment pour les temps de récréations. « *Les marquages au sol pour la distanciation physique ont disparu. Nous avons conservé le sens de circulation et les parents n'entrent pas dans l'école* ». Au niveau pédagogique, l'équipe enseignante attend l'évolution des mesures sanitaires avant de se positionner sur le thème de l'année. « *Comme l'an dernier, les élèves à partir des classes de CE1 continueront de bénéficier du projet école cinéma. Les jeunes de CE1 et CE2 participeront au voyage lecture proposé par la médiathèque. La mairie a lié un partenariat avec l'IRSS qui va permettre aux écoliers des classes de CM de bénéficier d'une initiation au volley* », détaille Servane Allain.

Les jeunes fans de billes vont pouvoir s'en donner à cœur joie pendant les récréations. L'Association des parents d'élèves a financé l'installation d'un superbe billodrome sur la cour de récréation.

Le Courrier de l'ouest

03 Septembre 2020

Saint-Léger-sous-Cholet

Effectifs stables à Saint-Charles avec 131 élèves

L'équipe pédagogique dévoilera le thème d'année dans les prochains jours. De gauche à droite, debout : Katell Chouteau, Céline Michenaud, Sophie Guiheneux-Figureau, Peggy Chemineau et Carine Retailleau ; accroupies : Sabrina Bouchet et Béatrice Ledan. | Photo : Ouest-France

Comme partout, l'école Saint-Charles vit « **forcément une rentrée particulière** », assure la directrice Katell Chouteau, dont l'établissement accueille 131 élèves. Avec poursuite des gestes barrières, lavage des mains fréquent, respect dans la mesure du possible de la distanciation physique dans les espaces clos, port du masque pour tous les adultes, etc. « **La désinfection et l'aération restent également de rigueur.** » Et, aussi, avec le souhait de limiter le nombre de personnes dans l'école.

C'est pourquoi, cette année, les enfants sont entrés dans leur classe accompagnés de leur enseignante, après avoir quitté leurs parents à l'extérieur. Pas de changement au niveau de l'équipe pédagogique, seules les suppléantes sont différentes. Ainsi, Élise Blanchet assurera la décharge de direction, le jeudi, et Gwenaëlle Lucas complétera le quart-temps de Sabrina Bouchet, le lundi.

Concernant les acquis, « **l'année précédente n'a pas empêché d'avancer dans les notions, chacun à son rythme. Mais, nous repartons sur les connaissances de chaque enfant en nous appuyant sur les évaluations** ».

Actuellement, toutes les manifestations sont annulées. L'assemblée générale est maintenue au vendredi 9 octobre, selon le contexte sanitaire alors en vigueur.

ouest france

04 Septembre 2020

SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET

Laure Mary transmet sa passion

L'artiste peintre Laure Mary dispense des cours en tout petits groupes, dans son atelier.

Artiste peintre professionnelle depuis le début des années 2000, Laure Mary a exposé dans de nombreux salons pendant un peu plus d'une décennie. Depuis trois ans, elle se consacre à la transmission de son savoir-faire au travers de cours qu'elle donne dans son atelier galerie, à son domicile au 9, rue d'Anjou à Saint-Léger-sous-Cholet.

Très jeune, Laure Mary s'est prise de passion pour les arts. Elle a d'abord exercé ses talents dans le monde du maquillage artistique avant de consacrer une grande partie de son temps à peindre des toiles.

« Je considère les élèves comme des artistes »

« Ayant commencé à jouer avec le pinceau et les couleurs dans l'univers féminin, je me suis consacrée, lors de la réalisation de mes premiers tableaux, à peindre des visages et des corps de femmes. Inspirée par l'époque impressionniste au début, mon style a évolué vers le contemporain. Attirée par la création, je me laissais porter par l'inspiration du moment ».

Pendant un peu plus de dix ans, l'artiste a régulièrement exposé en France. Elle a même franchi les frontières en participant à un salon en Espagne. *« Confrontée au sein de l'atelier à la solitude nécessaire à la création, j'ai éprouvé le besoin de vivre mon métier d'artiste différemment. J'avais envie de rencontres nouvelles. J'ai fait le choix de continuer à exercer ma passion en transmettant mon savoir-faire ».*

Dans l'univers de son atelier, dans une ambiance intime et chaleureuse, Laure Mary propose aux débutants et aux initiés de venir vivre pleinement leur créativité. *« Je considère les élèves comme des artistes. Je les accompagne du début à la fin pour leur faire découvrir les différentes techniques (acrylique, huile, matières, mixtes...) propices à la création ».* Les cours reprennent le 15 septembre, le mardi, le jeudi et, sur demande, le mercredi matin. Ils ont une durée de 2 à 3 heures. Il n'y a jamais plus de quatre apprenants par cours.

Contact : Tél. 06 32 86 73 03 ; marylaure@wanadoo.fr

Artiste peintre professionnelle, Laure Mary transmet son savoir-faire au travers des cours qu'elle dispense, aux débutants et aux initiés.

Le Courrier de l'ouest

04 Septembre 2020

Les paroissiens ont découvert leur nouveau curé

Saint-Christophe-du-Bois — Après le départ d'Aymeric de Boüard, les paroissiens ont découvert Bruno Raffara. Dimanche, ce sera la fête paroissiale, avant l'installation officielle à la fin du mois.

Il y a une semaine, la paroisse Saint-Michel-des Prieurés, qui regroupe les relais de Saint-Léger-sous-Cholet, La Séguinière et Saint-Christophe-du-Bois, disait au revoir à son curé Aymeric de Boüard, arrivé il y a six ans.

Hier, le nouveau curé Bruno Raffara célébrait sa première messe. Ces deux hommes se sont découvert des points communs. À leur arrivée, ils découvraient cette fonction pour la première fois. Avec des âges différents, puisque Aymeric arrivait à 34 ans, quand Bruno vient d'être ordonné prêtre en juillet dernier, à l'âge de 56 ans.

Tous les deux ont été salariés avant de devenir prêtre. Aymeric, avec un DESS en ressources humaines, a terminé à La Poste, à Paris, avant d'entrer au séminaire. Il est devenu prêtre à 29 ans. Bruno a été enseignant en gestion. Père de trois enfants, c'est à la suite du décès de son épouse, en 2002, qu'il a décidé de se diriger d'abord vers le diaconat, puis la prêtrise.

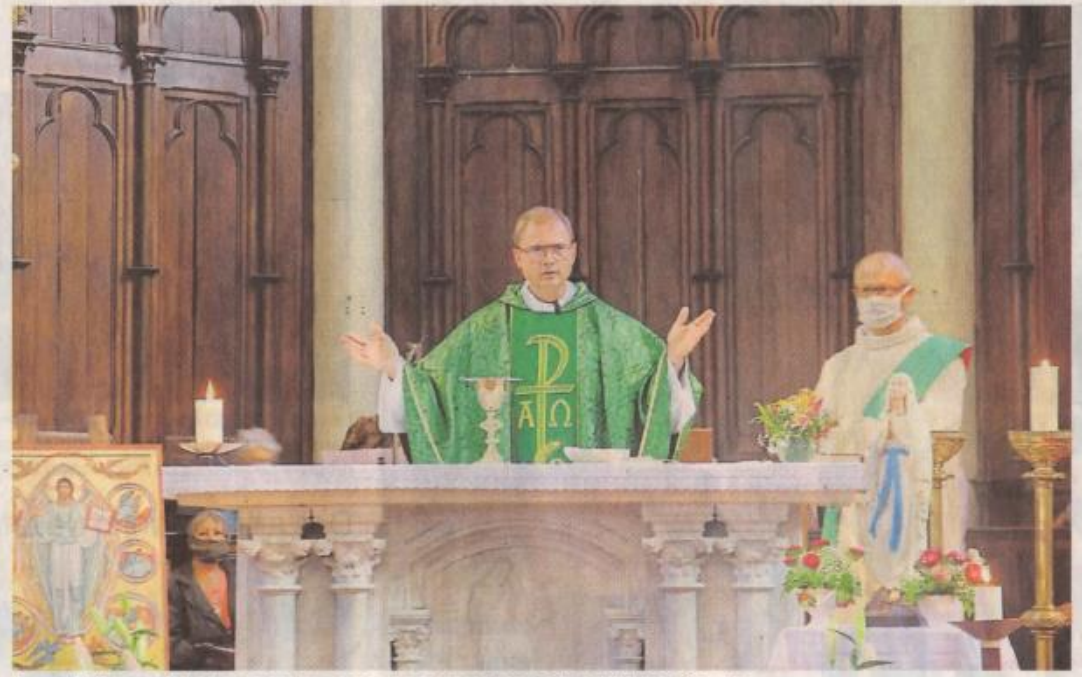

Bruno Raffara a célébré sa première messe dans sa paroisse Saint-Michel-des-Prieurés | PHOTO : OUEST-FRANCE

« Encourageons-nous à faire du bien ! »

Aujourd'hui, Aymeric est curé à Champtoceaux (Orée-d'Anjou). Il est ainsi plus proche du séminaire interdiocésain de Nantes, où il forme de futurs prêtres, quatre jours par semaine. Avec l'humilité qui le caractérise, Aymeric a tenu à remercier ses paroissiens : **« Quand je suis arrivé ici, j'étais le plus jeune curé du diocèse. Vous m'avez formé comme curé, comme prêtre, tout simplement comme homme. Je mesure aujourd'hui combien le fait de vivre au milieu de vous m'a fait grandir. »**

Pendant les vacances d'été, Bruno a eu l'occasion de prendre contact avec les responsables de la paroisse, où il a pu trouver des équipes structurées prêtes à lui venir en aide.

À l'occasion de sa première messe, dont le thème était l'amour du prochain, il a lancé cette invitation : **« Encourageons-nous à faire du bien ! »**

Après ce premier contact, il va retrouver l'ensemble des paroissiens à l'occasion de la fête qui se déroulera **dimanche 13 septembre**, à partir de 10 h 30, en plein air si la météo le permet, au moulin de la Cour, à La Séguinière.

Contrairement à ce qui était annoncé, il n'y aura ni verre de l'amitié, ni pique-nique. Les bénévoles qui le peuvent sont invités à venir installer le matériel, à partir de 9 h.

Bruno réside à la maison des Œuvres, à Cholet, où il retrouve les autres prêtres du doyenné. Son installation officielle sera faite par le vicaire général du diocèse, le père Pascal Batardière, lors de la messe dominicale du 27 septembre, à 10 h 30, à La Séguinière.

ouest france

07 Septembre 2020

SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET

Des élus récompensés au terme de leur mandat

Les élus ayant mis fin à leur mandat à l'occasion des élections municipales de mars 2020 ont reçu la médaille de la commune.

De gauche à droite : Camille Oger, Michel Lenormand, Magalie Tignon, Valérie Morillon, Christian Usureau, Marie-Françoise Céus, Jean-Pierre Joselon et Jean-Paul Olivarès.

Vendredi, après la séance du conseil municipal, le maire, Jean-Paul Olivarés, a remis la médaille de la commune aux élus.

« *J'aime ce moment où, après l'été, nous réservons un temps pour remercier ceux qui ont quitté le conseil* » da confié en préambule le maire, Jean-Paul Olivarès. Il poursuit : « *Vous avez su accepter les sensibilités de chacun pour privilégier l'intérêt collectif. Vous avez accepté ces moments de partage qui viennent empiéter sur la vie familiale et vous avez fait preuve de beaucoup d'engagement dans toutes les missions accomplies* ». Lors de ces remerciements, sur les douze conseillers sortants, sept étaient présents, les cinq autres étaient excusés. Chacun a eu droit à un petit discours teinté d'humour. A l'initiative de la mise en place du Conseil municipal des enfants (CME), à l'époque où il était adjoint en 2004, le maire a confié tout en remettant la médaille à Magalie Tignon, conseillère déléguée au Conseil municipal d'enfants lors du dernier mandat « *Tu as fait devenir enfant le bébé que je t'ai confié* ». Jean-Paul Olivarès a également salué « *la détermination et la ténacité dans l'engagement* » de Christian Usureau qui a siégé au conseil municipal pendant 37 années, de mars 1983 à mars 2020.

Le Courrier de l'ouest

08 Septembre 2020

La mairie va proposer les services de la Poste

Vendredi, les élus du conseil municipal se sont réunis, en raison des règles sanitaires, dans la salle de la Prairie.

Personnel. Pour compléter l'équipe du restaurant scolaire, le conseil adopte à l'unanimité la proposition de reconduire les six postes d'adjoints techniques en Contrat à durée déterminée (CDD) pour la période de fin août 2020 à début juillet 2021. « *Il s'agit de temps partiels (2 à 3 heures par jour de scolarité)* » précise le maire, Jean-Paul Olivarès. La proposition de reconduire en CDD, un poste d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles (Atsem), pour une durée de 32 h 25 par semaine, est également entérinée.

Convention avec la Poste. Pour pallier la fermeture du bureau de poste, le conseil municipal avait adopté, à l'occasion d'une réunion lors du précédent mandat, l'accueil du service au sein de la mairie. Il prendra effet le 5 octobre et sera assuré par les agents communaux déjà en fonction. « *Les agents auront une formation courant septembre* », précise Jean-Robert Tignon, adjoint au cadre de vie. Les horaires d'ouverture seront les mêmes que ceux de la mairie : le lundi de 14 h à 17 h 30, du mardi au vendredi de 9 h à 12 h 30, et de 14 h à 17 h 30 et le samedi de 9 h à 12 h 30. « *Auparavant, la poste n'ouvrait que certains après-midi et le samedi matin. Désormais les horaires d'ouverture coïncident avec ceux de la mairie* », souligne Jean-Paul Olivarès.

Pour formaliser ce partenariat, la poste propose une convention de 9 ans renouvelable. « *Elle reprend sensiblement les mêmes prestations que celles proposées au bureau de poste. Elle définit les responsabilités de chacun. La poste verse une indemnité compensatrice mensuelle (1 046 € pour l'année 2020)* » indique Jean-Robert Tignon. Le conseil autorise le maire à signer la convention.

Convention avec l'Institut régional sport et santé (IRSS). Un partenariat a été mis en place entre l'IRSS de Cholet et la commune pour encadrer des cours de volley au sein des deux écoles. « *Il est prévu sept séances de 2 h 45 chacune pour les CM1 et les CM2, à raison d'une classe par école* », informe Olivier Bâcle, adjoint à la vie associative. En échange, la mairie met à disposition ses salles de sport en septembre et octobre pour la formation des animateurs de l'IRSS. Les actions prévues par l'école privée Saint-Charles ne lui permettent pas de donner suite à ce programme. Par conséquent, les classes de CM1 et de CM2 de l'école publique des Bois bénéficieront de l'intégralité des prestations. Le conseil autorise le maire à signer la convention.

Le Courrier de l'ouest

08 Septembre 2020

Vie sociale : les effectifs scolaires sont stables

Vie administrative. Les travaux concernant l'ossature, la toiture et le bardage de la buvette du foot sont terminés. « *Il reste l'aménagement intérieur dont la durée va s'étendre sur quelques mois* », indique Jean-Robert Tignon. Au niveau de l'espace jeux d'enfant à proximité de l'étang, la plateforme béton devrait être coulée dans la première quinzaine de septembre. Les jeux seront ensuite installés. « *Nous faisons le maximum pour que les enfants puissent l'utiliser au plus vite* ». Pour ce qui est de l'extension de la Maison de l'enfance, les travaux ont repris depuis le début du mois de septembre. La pose du bardage est prévue dans la semaine du 21 au 26 septembre. La pose des réseaux intérieurs devrait commencer la semaine suivante.

Vie sociale. Les effectifs scolaires sont stables avec 253 élèves à l'école publique (248, l'an dernier) et 131 à l'école privée (132, en septembre 2019). Pour cette année, 382 élèves sont inscrits à la cantine (372, l'an dernier). Depuis la rentrée, dix enfants en moyenne prennent un repas sans avoir été inscrits au préalable. « *Il faut relativiser et être prudent. Des familles semblent rencontrer des soucis au niveau du portail* », indique Claudia Tharreau, adjointe.

Vie associative et communication. La randonnée des Boudins prévue le 18 octobre est annulée. « *Les organisateurs (l'association Saint-Léger Cyclotourisme) nous ont informés que le contexte sanitaire rendait l'organisation compliquée* », ajoute Claire Bimier, adjointe.

Le Courrier de l'ouest

08 Septembre 2020

Saint-Léger-sous-Cholet

La fête du Boudin encore dans l'expectative

Lors du dernier conseil, Claire Bimier, pour la commission vie associative, a fait savoir que la randonnée du Boudin, prévue en octobre, était annulée : **« Trop compliqué en ce moment. »** Idem pour les concours de belote, notamment ceux de l'association des Amis de Léo, qui doit accueillir, en 2021, le grand rassemblement marquant le 25e anniversaire des Saint-Léger de France et d'ailleurs.

La fête du Boudin est encore en réflexion. Mais, si elle devait avoir lieu, **« ce serait dans une formule complètement différente ».**

Saint-Léger-sous-Cholet

Les anciens conseillers médaillés par la commune

Petite cérémonie de remerciements saluant l'engagement des élus du précédent mandat, et qui ont fait le choix de ne pas poursuivre. Le maire Jean-Paul Olivarès leur a remis la médaille communale. (Photo : Ouest-France)

À l'issue de la réunion de conseil, vendredi, le maire Jean-Paul Olivarès a remis la médaille de la commune aux élus du précédent mandat ayant choisi de ne pas poursuivre. Sept des onze conseillers sortants étaient présents, les cinq autres étaient excusés.

« J'aime ce moment où, après l'été, nous réservons un temps pour remercier ceux qui ont quitté le conseil. Vous avez su accepter les sensibilités de chacun pour privilégier l'intérêt collectif. Vous avez accepté ces moments qui viennent empiéter sur la vie de famille. Vous avez fait preuve de beaucoup d'engagement dans toutes les missions accomplies », les remercie l'édile.

Il salue aussi **« la détermination et la ténacité dans l'engagement »** de Christian Uzureau, 37 ans de mandat de mars 1983 à mars 2020. Et adresse un petit mot pour chacun, souvent avec une note d'humour. Ainsi, en remettant la médaille à Magalie Tignon, conseillère déléguée au conseil d'enfants (CME) lors du dernier mandat, il dit : **« Tu as fait grandir le bébé que je t'ai confié. »**

Jean-Paul Olivarès avait, en effet, été à l'initiative du CME, en 2004, lorsqu'il était adjoint.

ouest france

08 Septembre 2020

Saint-Léger-sous-Cholet

Les contrats à durée déterminée reconduits

Un poste d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles (Atsem), en contrat à durée déterminée (CDD), est reconduit pour un peu plus de 33 heures par semaine scolaire, ce qui porte à quatre le nombre d'Atsem à la maternelle.

Afin de compléter l'équipe du restaurant scolaire, six postes d'adjoints techniques en CDD sont aussi reconduits jusqu'à début juillet 2021. Il s'agit de temps incomplets, de deux à trois heures par jour scolaire. La première semaine de fonctionnement fait état d'une moyenne de dix enfants en plus chaque jour par rapport aux inscriptions. Certaines familles semblent avoir des difficultés avec le portail d'inscription.

Par ailleurs, au vu des conditions sanitaires, il est proposé aux familles qui le peuvent de récupérer leur(s) enfant(s) pour le déjeuner.

Le personnel communal comprend, à ce jour, vingt-sept titulaires ou stagiaires, dont onze à temps complet, et dix contractuels dont une à temps complet.

ouest france

08 Septembre 2020

SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET

Des dépôts sauvages d'ordures ménagères ont été découverts

Mardi 1er septembre, la mairie a été avisée de la présence de deux dépôts sauvages d'ordures dans la campagne saint-légeoise.

Au lieu-dit la Poissardière, plusieurs dizaines de sacs-poubelles ont été déposées dans la nature à proximité d'un sentier pédestre. Les services municipaux ont fait le nécessaire pour les évacuer vers les poubelles communales.

Les auteurs de ces actes répréhensibles ont apparemment été identifiés. La commune ne souhaite pas en rester là. Elle envisage d'engager des poursuites judiciaires à l'encontre des fautifs. « *À chaque fois que nous constaterons ce genre d'incivilités, nous mettrons en œuvre les moyens pour identifier systématiquement les pollueurs* », préviennent les élus.

Plusieurs dizaines de sacs-poubelles ont été déposées dans la nature à proximité d'un sentier pédestre.

Le Courrier de l'ouest

09 Septembre 2020

Saint-Léger-sous-Cholet

Volley : partenariat avec l'Institut régional sport et santé

L'Institut régional sport et santé (IRSS) de Cholet et la municipalité ont mis en place un partenariat, afin d'offrir aux écoliers saint-légeois une initiation au volley-ball.

En échange du prêt des salles de sport, en septembre et en octobre, pour la formation de ses animateurs, l'IRSS encadrera les classes de CM1 et CM2, en novembre et décembre, pour sept séances derrière le filet.

« On a trouvé l'idée intéressante », explique le maire Jean-Paul Olivarès. Cela concerne deux classes de l'école publique, après le désistement de l'école privée.

Initialement, il était prévu une classe par école.

ouest france

09 Septembre 2020

Saint-Léger-sous-Cholet

L'agence postale en mairie ouvrira le 5 octobre

L'ouverture de l'agence postale dans les locaux de la mairie, pour pallier la fermeture du bureau de la rue de Bretagne, était à l'ordre du jour du dernier conseil. Pour ce faire, l'accueil de la mairie a été transformé. **« Il est plus accessible et plus agréable que dans sa configuration précédente »,** souligne le maire Jean-Paul Olivarès.

Les agents communaux vont désormais bénéficier d'une formation pour pouvoir occuper ce poste. L'agence ouvrira lundi 5 octobre, aux mêmes horaires que la mairie : lundi, de 14 h à 17 h 30 ; du mardi au vendredi, de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30 ; et samedi, de 9 h à 12 h. Des créneaux plus larges, donc : **« C'est la nouveauté, car l'agence n'ouvrait auparavant que certains après-midi et le samedi matin. »** Les prestations proposées seront sensiblement identiques à celles du bureau actuel.

Une convention de 9 ans, renouvelable, est signée avec La Poste pour formaliser ce nouveau partenariat. Elle versera une indemnité mensuelle compensatrice de 1 046 €.

ouest france

10 Septembre 2020

Fous du Roy, une année difficile sans spectacle

Saint-Léger-sous-Cholet — L'association théâtrale regroupe six troupes (enfants, ados et adultes), et bénéficie de deux animatrices. Malgré les contraintes, reprise des cours mercredi 16 septembre.

Les parents des jeunes comédiens sont d'accord avec le bureau : le spectacle, même s'il peut en effrayer certain avant de monter sur scène, est pour eux le clou de leur investissement aux ateliers. Il n'est pas rare qu'ils soient encore plus motivés ensuite.

| Photo : Ouest-France

« On avait pourtant bien démarré, avec 46 comédiens contre 41 l'année précédente », soupire d'emblée Jean-Luc Aubry, trésorier de l'association théâtrale des Fous du Roy, lors de l'assemblée générale. C'était sans compter sur la crise sanitaire.

Comme partout, l'activité a été stoppée net, privant les comédiens de leur spectacle de fin d'année, et l'association de ses recettes. **« On avait commencé à acheter des décors, des costumes... pour un peu plus de 350 €, afin de présenter un spectacle plus riche encore. »**

L'année est donc déficitaire, **« sans mettre en difficulté l'association, grâce à sa situation financière saine »**, précise cependant le trésorier.

« Des règles strictes »

Les Fous du Roy, qui comptent six troupes selon l'âge – Saltimbanques, Ménestrels et Troubadours pour les enfants ; gens du jardin pour les ados ; Stars de l'impasse et Petit théâtre de l'impasse pour les adultes – ont décidé de repartir cette année.

« C'est important pour la vie de l'association – on a la chance d'avoir du théâtre à Saint-Léger –, ça l'est aussi pour les enfants, pour l'expression orale, assure la présidente Laurence Vincent. **Mais avec des règles strictes. »** Alors, pas plus de dix personnes à la fois.

Il faudra aussi que les enfants n'attendent pas à la porte du local mais à l'extérieur, et qu'ils arrivent juste à l'heure du cours. Sans oublier le port du masque, le lavage des mains, etc.

« Si nous sommes obligés de porter longtemps des masques, nous essayerons d'en trouver des transparents (voire des visières), afin de pouvoir jouer avec le physique, précise Jean-Luc Aubry, comédien également. **Les expressions sont importantes au théâtre. »**

L'association a déjà arrêté les dates de ses représentations, au Puy-Saint-Bonnet, les 28, 29 et 30 mai. Avec, si possible, un spectacle qui toucherait un public différent (autre que les parents), le vendredi soir. **« À moins que le contexte sanitaire ne nous le permette pas. Dans ce cas, on essaiera de le faire en extérieur, au moins pour les parents »,** prévient le bureau.

Bénévoles bienvenus

Ce dernier est d'ailleurs toujours en recherche de bénévoles pour renforcer l'équipe, quittée cette année par Laurence Gendron et Françoise Babonneau. La présidente, qui a accepté de prolonger son mandat d'une année, alors qu'elle n'a plus d'enfant au théâtre, en est convaincue : **« Plus on est nombreux, et plus on a d'idées. C'est plus dynamique. »** Un appel entendu par Laurent Chotard, qui rejoint le conseil d'administration.

Les cours reprennent mercredi 16 septembre, au local situé rue d'Anjou.

ouest france

11 Septembre 2020

SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET

Les Fous du Roy préparent 2021

Privés de scène cette année, les 46 comédiens de l'association théâtrale Les Fous du Roy reprennent le chemin des répétitions ce mercredi, avec la perspective de jouer en mai 2021.

Forte de la présence de 46 comédiens répartis en six troupes, l'association théâtrale « Les Fous du Roys », présidée par Laurence Vincent, a réuni ses adhérents à l'occasion de son assemblée générale mardi 8 septembre.

« *Nous avions prévu de donner des représentations de plus grande envergure pour notre montée sur scène au mois de mai, à l'occasion de notre spectacle annuel. A cet effet, nous avions commencé à investir dans des décors et des costumes. Hélas, la crise sanitaire en a décidé autrement* », a retracé le trésorier Jean-Luc Aubry qui a rassuré l'assemblée en précisant : « *Même si l'année est légèrement déficitaire, la situation financière reste bonne* ».

Pour préparer la saison 2020-2021, les comédiens vont reprendre le chemin des répétitions à partir du mercredi 16 septembre, dans le local de la rue de l'Anjou. « *Tout le monde est pressé de reprendre. C'est indispensable pour la continuité de notre association. Cela l'est également pour les enfants. La pratique du théâtre permet à certains de prendre confiance en eux et à tous d'enrichir l'expression orale* » souligne la présidente.

Comme en 2015, Les Fous du Roy envisagent de jouer en extérieur si la situation sanitaire ne permet pas de maintenir les séances prévues au Puy-Saint-Bonnet.

Photo : Archives CO

Au Puy-Saint-Bonnet... ou en extérieur fin mai 2021

Parmi les consignes sanitaires en vigueur, le port du masque pose quelques soucis aux comédiens pour mettre en évidence le jeu d'acteur. « *Si cette situation devait se prolonger, nous envisagerions de trouver des masques transparents ou des visières de protection* » indique Jean-Luc Aubry.

Les dates du spectacle qui sera présenté en clôture de la saison 2020-2021 sont déjà arrêtées. Ce sera dans la salle de la commune voisine du Puy-Saint-Bonnet les 28, 29 et 30 mai 2021. « *Si à cette époque, le contexte sanitaire ne nous permet pas d'évoluer en salle, nous avons déjà évoqué la possibilité de donner nos représentations en extérieur* » informe la présidente.

Au niveau du bureau, Laurence Gendron et Françoise Babonneau le quittent tandis que Laurent Chotard y fait son entrée. « *Nous sommes ouverts à de nouvelles arrivées. Plus on est nombreux, plus les idées abondent* » lance la présidente.

Le Courrier de l'ouest

15 Septembre 2020

Saint-Léger-sous-Cholet

À 3A, des places disponibles dans certains créneaux

Entrée et sortie de la salle se font avec port du masque obligatoire. (Photo : O.F.)

L'Association activités adultes (3A), regroupant Zumba, renforcement musculaire (gym) et Pilates, redémarre en appliquant un protocole sanitaire strict. Il est ainsi obligatoire de n'utiliser que son matériel pour le moment (tapis notamment).

Les cours ont repris cette semaine. Il reste quelques places dans certains créneaux : mardi à 10 h 30, pour la Zumba (70 €/an) ; mardi à 9 h 30, 18 h et 20 h, pour le renforcement musculaire (70 €/an) ; et jeudi à 20 h, pour le Pilates (215 €/an). L'adhésion à 3A est fixée à 3 €. Pour chaque activité, les couples bénéficient d'une réduction de 6 %, et une majoration de 6 € ou 23 €/an (Pilates) est appliquée aux pratiquants non domiciliés à Saint-Léger.

L'assemblée générale de l'association aura lieu mercredi 30 septembre, à 20 h 30, au pôle culturel.

Contact : 06 22 07 87 56, ou 06 85 91 86 01.

ouest france

18 Septembre 2020

SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET

Le conseil municipal des enfants relance boîte à livres et soirée cinéma

De gauche à adroite, au dernier rang, Claire Bimier, Laurence Tisserond, Nathalie Caillaud et Laëtitia Coulonnier (à droite au 2e rang) en compagnie des jeunes élus présents lors de la séance de samedi.

Privés de réunion depuis le mois de janvier en raison de la crise sanitaire, les jeunes élus du conseil municipal des enfants (CME) se sont retrouvés samedi matin à la salle de la Prairie.

Depuis le renouvellement du conseil municipal en mars dernier, les débats sont conduits par Laurence Tisserond, conseillère déléguée au CME. Claire Bimier, ajointe à la communication, Nathalie Caillaud et Laëtitia Coulonnier, conseillères municipales, l'accompagnent.

Le premier sujet abordé samedi concernait le projet d'installation d'une boîte à livres. L'emplacement, à proximité de l'étang, avait déjà été entériné par l'équipe précédente. Les débats ont porté sur la forme, les couleurs et la décoration. « *Il faut qu'on la voie bien, moi je propose qu'elle soit peinte en rouge* » lance Justin. Sa proposition recueille l'assentiment général. Une variante permettra d'y adjoindre du jaune (orangé peut-être). La boîte sera fabriquée par les agents des services techniques de la ville. Les enfants réaliseront son habillage. Un enfant en train de lire, un livre et une bibliothèque, à raison d'un dessin par face, ont recueilli les faveurs des enfants. Sur l'un des côtés, l'inscription « J'emprunte, je lis, je rapporte ici ou ailleurs », rappellera le principe simple de ces boîtes rouges et jaunes.

Le deuxième et dernier sujet évoqué concernait la traditionnelle soirée cinéma. Elle aura lieu, salle de la Prairie, vendredi 27 novembre à 18 h 30. Par huit voix sur neuf votants, les jeunes ont arrêté leur choix sur le film réalisé par Tim Johnson : « En route ».

La visite du refuge SPA de Cholet, initialement prévue quelques jours avant la projection du film, ne pourra pas être maintenue en raison des contraintes sanitaires. « *Je vous promets que nous la reporterons dès que la situation le permettra* », rassure Laurence Tignon. Les jeunes élus se retrouveront pour une prochaine réunion samedi 28 novembre.

Le Courrier de l'ouest

21 Septembre 2020

Saint-Léger-sous-Cholet

Fête du Boudin annulée, mais sa vente maintenue

La 135e édition de la fête du Boudin, organisée par le comité des fêtes, n'aura pas lieu. Néanmoins, dans le souci de perpétuer la tradition, il maintient sa vente de boudins en s'adaptant aux normes sanitaires actuelles. Blancs ou noirs, une douzaine de variétés seront en vente pour les particuliers, durant deux jours. Les bénéfices seront reversés à l'association Carisport.

« On voulait garder notre notoriété et le lien avec le public », confie le président Yohann Limousin. Elle se fera uniquement en drive, **« afin de limiter tout contact. C'est une première qui pourrait servir à poser les bases d'une autre formule de vente »**, avance aussi le président, qui craint qu'elle soit malheureusement moins importante que par le passé.

Les livraisons des entreprises qui passaient commandes seront également assurées. Des flyers, avec bons de commande, ont été distribués dans les boîtes aux lettres. Les commandes sont à passer avant le 10 octobre.

Vendredi 23 octobre, de 12 h à 19 h, et **samedi 24 octobre**, de 9 h à 18 h, drive sur le parking de la salle de la Prairie (des fêtes), à Saint-léger-sous-Cholet.

Commandes au 06 48 11 44 38, ou 06 99 58 33 17, et sur la page Facebook du comité des fêtes de Saint-Léger-sous-Cholet : www.facebook.com/comite.des.fete.saint.leger

Le masque da fait son apparition sur le logo de la fête du Boudin.

(Photo : Ouest-France

ouest france

30 Septembre 2020